1

MA PRIME RENOV + CEE Deux parcours possibles

2

Parcours accompagné

OU

Parcours non accompagné



Rénovation d'ampleur



Aide calculée en pourcentage des travaux



Dégarbonation des systèmes de chauffage



Taux de financement en augmentation et valorisation des CEE par l'ANAH



Accompagnement systématique Aide par geste forfaitaire

Poste de Mavalux chauffage systematique

Rénovation par étapes possible

Aide renforcée pour les sorties de passoire thermique Fourniture du DPE obligatoire

Pour les dossiers déposés à partir du 15 mai 2024

1

Equipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE	MaPrimeRénov' + CEE
Rénovation d'ampleur*	2 sauts de classe : 3 sauts de classe : 4 sauts de classe :	60 % / 55 000 € HT 60 % / 70 000 € HT	pérés par l'ANAH) de dépenses éligibles de dépenses éligibles de dépenses éligibles nte de l'étiquette D

^{*} Ouvert aux propriétaires bailleurs à compter du 1er juillet 2024 (dans la limite de 3 logements en location)

Conditions d'accès :



Gagner au moins 2 classes énergétiques



Isoler au moins 2 postes et à minima 25% de chaque poste (Plancher bas, Murs, Toiture, Menuiseries)



Ne pas conserver de système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire au fioul Ni installer de systèmes au gaz



Garantir un renouvellement d'air suffisant après travaux



Recourir à Mon Accompagnateur Rénov'

Prestation d'accompagnement aidée :

- sur la base d'un plafond de dépense éligible de 2 000 € incluant l'audit
- à hauteur de 80%

Cas spécifique en **territoire d'OPAH** (QBO, Quimper Cœur de Ville, DzCO, Centre ville de Douarnenez et CCCSPR) :

- Frais de dossiers pris en charge par la collectivité (pas d'avance à réaliser par le ménage)
- Réalisation d'une évaluation énergétique (et non d'un audit)

Pour connaître les accompagnateurs Rénov' sur votre commune, reportez-vous à la liste fournie

Dépôt du dossier sur la plateforme www.monprojet.anah.gouv.fr

Les devis ne doivent pas être signés avant le dépôt de la demande de subvention. Les travaux doivent être exécutés par des professionnels RGE





Mise à jour : 5 avril 2024

Equipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE*	MaPrimeRénov' + CEE
Audit énergétique	400 €	-	400 €
Chaudières à gaz très haute performance	-	-	-
Chaudière à bois bûches/granulés—Automatiques	5 500 €	4 000 / 680 €	9 500 / 6 180 €
Chaudière à bois bûches/granulés—Manuelles	4 500 €		8 500 / 5 180 €
Pompe à chaleur géothermiques ou solarothermiques (dont PAC hybrides)	9 000 €	5 000 / 380 €	14 000 / 9 380 €
Pompes à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	4 000 €	4 000 / 380 €	8 000 / 4 380 €
Chauffage solaire (système solaire combiné)	8 000 €	5 000 / 710 €	13 000 / 8 710 €
Chauffe-eau solaire	3 000 €	120€	3 120 €
Equipements solaires hybrides (partie thermique d'un équipement PVT eau)	2 000 €	120€	2 120 €
Poêles à granulés, cuisinières à granulés		800 / 180 €	2 300 / 1 680 €
Poêles à bûches, cuisinières à bûches	1 500 €		
Foyers fermés, inserts	1 000 €		1800 / 1180 €
Réseaux de chaleur ou de froid	Jusqu'à 800€	700 / 230 €	1 500 / 1030 €
Chauffe-eau thermodynamique	800€	90 €	890 €
Pompes à chaleur air/air	-	380€	380 €
Dépose d'une cuve à fioul	800€	-	800€
Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	50 €	50€
Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	9 € / équipement	9 € / équipement
Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	2 000 €	190€	2 190 €
Ventilation mécanique simple flux	-	130€	130 €
Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées) pas d'aides pour les portes d'entrée	80 € / équipement	24 € / équipement	104 € / équipement
Isolation des murs par l'extérieur	60 €/m²**	11 €/m²	71 €/m²
Isolation des murs par l'intérieur	20 €/m²		31 €/m²
Isolation des toitures terrasses	60 €/m²	7 €/m²	67 €/m²
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	20 €/m²	8 €/m²	28 €/m²
Isolation des combles perdus	-	8 €/m²	8 €/m²
Isolation d'un plancher bas	-	7 €/m²	7 €/m²

^{*}Les montants des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier légèrement ** Plafonné à 100m²

Orange = Coup de pouce (Chauffage central : remplacement chaudière gaz ou fioul / Appareils indépendants : remplacement d'un poêle à charbon)

Conditions d'accès:















Tous les gestes de travaux sont aidés Peu importe la classe énergétique du logement

Retrouvez l'intégralité du Guide aides financières 2024 via le QR code ci-dessous :



Dépôt du dossier sur la plateforme www.maprimerenov.gouv.fr

Pour la demande de CEE, les devis ne doivent pas être signés avant la création du dossier.

Pour la demande MaPrimeRénov', les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

Les travaux doivent être exécutés par des professionnels RGE



